



LES MAROCAINS EN PROVENANCE DE L'ETRANGER : CAS DE LA REGION DU GHARB-CHRARDA-BENI HSEN

**D'APRES LE RECENSEMENT GENERAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 2004**

SOMMAIRE

Liste des tableaux.....	3
Liste des graphiques.....	5
Liste des tableaux annexes.....	7
Introduction.....	9
Chapitre1 : La répartition géographique et l'historique d'installation de la population marocaine en provenance de l'Etranger.....	13
1. La répartition géographique.....	15
2. La structure selon la période d'installation dans la région...	16
Chapitre 2: Les caractéristiques démographiques des marocains en provenance de l'Etranger.....	19
1. Les structures de la population marocaine en provenance de l'Etranger selon l'âge et le sexe.....	21
1.1. La répartition selon les groupes quinquennaux d'âge.....	21
1.2. La répartition selon les âges fonctionnels.....	23
1.3. Le rapport de masculinité.....	25
1.3.1. Rapport de masculinité par grands groupes d'âge.....	26
1.3.2. Rapport de masculinité par milieu de résidence.....	27
2. La nuptialité	28
Chapitre3 : Les caractéristiques culturelles de la population marocaine en provenance de l'Etranger.....	31
1. Le niveau d'analphabétisme	33
2. La connaissance des langues.....	35
3. Le niveau d'instruction.....	36
4. Le plus haut diplôme obtenu.....	39
Chapitre 4 : Les caractéristiques socioéconomiques des marocains en provenance de l'Etranger.....	41
1. Participation à l'activité économique.....	43
2. Les caractéristiques de l'emploi.....	44
2.1. L'emploi selon le sexe et le milieu de résidence.....	44
2.2. Actifs occupés selon les branches d'activité économique..	45
2.3. Actifs occupés selon la profession principale.....	47
2.4. Actifs occupés selon la situation dans la profession.....	48

Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

3. Les caractéristiques du chômage.....	52
3.1. Taux de chômage selon le sexe et le milieu de résidence..	52
3.2. Taux de chômage selon le diplôme et le milieu de résidence.....	53
Chapitre 5 : Les conditions d'habitat des ménages dirigés par des marocains en provenance de l'Etranger.....	55
1. Le type de logement.....	57
2. Le statut d'occupation du logement.....	59
3. Equipements du logement.....	60
Conclusion.....	63
ANNEXE STATISTIQUE.....	65

Liste des tableaux

Tableau n°1 : La répartition des marocains en provenance de l'Etranger selon la province et le milieu de résidence.....	15
Tableau n°2 : La répartition des marocains en provenance de l'Etranger selon le milieu de résidence (par province).....	16
Tableau n°3 : Population marocaine en provenance de l'Etranger selon la durée et le milieu de résidence.....	17
Tableau n°4 : Population marocaine en provenance de l'Etranger selon le sexe, l'âge quinquennal et le milieu de résidence.....	22
Tableau n°5 : Population marocaine en provenance de l'Etranger selon le sexe, les grands groupes d'âge et le milieu de résidence.....	24
Tableau n°6 : Rapport de masculinité par grands groupes d'âge.....	26
Tableau n°7 : Rapport de masculinité selon le milieu de résidence.....	27
Tableau n°8 : Population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l'état matrimonial (%).....	29
Tableau 9: Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence.....	34
Tableau n° 10: Population marocaine en provenance de l'Etranger alphabétisée selon le sexe, les langues lues et écrites et le milieu de résidence (%).....	36
Tableau n°11 : Population, âgée de 10 ans ou plus, selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence.....	37
Tableau n° 12: Population marocaine en provenance de l'Etranger, âgée de 10 ans ou plus, selon le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence (%).....	38
Tableau n°13: Population marocaine en provenance de l'Etranger, âgée de 10 ans ou plus, selon le sexe, le diplôme et le milieu de résidence (%).....	40
Tableau n°14 : Taux brut d'activité selon le sexe et le milieu de résidence (%).....	44
Tableau n° 15 : Structure des actifs occupés selon le sexe et le milieu de résidence (%).....	45

Tableau n° 16 : Structure des actifs occupés marocains en provenance de l'Etranger selon le sexe, les branches d'activité et le milieu de résidence.....	46
Tableau n° 17 : Structure des actifs occupés marocains en provenance de l'Etranger selon le sexe, la profession principale et le milieu de résidence.....	48
Tableau n°18: Les actifs occupés selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%)......	49
Tableau n°19: Les actifs occupés selon le sexe et la situation dans la profession (%)......	50
Tableau n° 20 : Taux de chômage selon le sexe et le milieu de résidence.....	52
Tableau n° 21 : Taux de chômage selon le diplôme.....	54
Tableau n°22 : Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence (%)......	58
Tableau n°23 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement et le milieu de résidence (%)......	59
Tableau n°24 : Ménages selon les équipements du logement(%)......	62

Liste des graphiques

Graphique n°1 : Population marocaine en provenance de l'Etranger selon la durée de résidence dans la région.....	18
Graphique n°2 : Pyramide des âges de la population marocaine en provenance de l'Etranger.....	23
Graphique n°3 : Population selon les grands groupes d'âge....	25
Graphique n°4: Rapport de masculinité par grands groupes d'âge.....	26
Graphique n°5 : Rapport de masculinité selon le milieu de résidence.....	27
Graphique n°6 : population marocaine en provenance de l'Etranger, âgée de 15 ans ou plus, selon le sexe et l'état matrimonial.....	29
Graphique n°7 : Taux d'analphabétisme de la population marocaine en provenance de l'Etranger selon le sexe et le milieu de résidence.....	34
Graphique n°8 : Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence.....	35
Graphique n°9 : Population, âgée de 10 ans ou plus, selon le niveau d'instruction.....	39
Graphique n°10 : Population, âgée de 10 ans ou plus, selon le diplôme.....	40
Graphique n°11 : Taux brut d'activité selon le sexe (%).....	44
Graphique n°12 : Structure des actifs occupés marocains en provenance de l'Etranger selon la situation dans la profession et le milieu de résidence.....	49
Graphique n°13 : Structure des actifs occupés marocains en provenance de l'Etranger selon le sexe et la situation dans la profession.....	51
Graphique n°14 : Population active occupée selon la situation dans la profession.....	51
Graphique n° 15 : Taux de chômage selon le diplôme.....	54
Graphique n°16 : Répartition des ménages selon le type de logement.....	58

Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

Graphique n°17 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation.....	60
Graphique n°18 : Ménages selon les équipements du logement.....	62

Liste des tableaux annexes

Tableau n°1A : Population régionale selon le sexe, les grands groupes d'âge et le milieu de résidence.....	67
Tableau n°2A : Taux d'analphabétisme régional selon le sexe et l'âge.....	67
Tableau n°3A : Population régionale alphabétisée selon le sexe, les langues lues et écrites et le milieu de résidence.....	67
Tableau n°4A : Population régionale âgée de 10 ans et plus selon le niveau scolaire, le sexe et le milieu de résidence.....	68
Tableau n°5A : Population régionale âgée de 10 ans et plus selon le diplôme, le sexe et le milieu de résidence.....	68
Tableau n°6A : Population active occupée régionale selon les branches d'activité, le sexe et le milieu de résidence.....	68
Tableau n° 7A : Population active occupée régionale selon la profession principale, le sexe et le milieu de résidence.....	69

INTRODUCTION

Introduction

Le Maroc a connu après l'indépendance une émigration importante vers l'Europe, et en particulier vers la France. Cette émigration s'est accentuée vers les années soixante-dix du vingtième siècle. Au fil du temps, les pays de destination se sont multipliés. Au début du vingt et unième siècle, une bonne partie des émigrés retourne au pays. Elle est scindée essentiellement en deux catégories avec des profils et des caractéristiques distincts. La première est constituée des marocains partis très tôt à l'Etranger et retournent souvent avec une retraite. L'autre catégorie est constituée de jeunes partis poursuivre leurs études et qui reviennent avec des diplômes et cherchent à s'insérer dans le marché du travail avec des profils spécifiques.

La présente étude s'intéresse à cette population de marocains en provenance de l'Etranger et se focalise sur ses différentes caractéristiques socio économiques et démographiques.

Elle comprend cinq parties. La première s'intéressera à la répartition géographique sur le territoire de la région et l'historique d'installation dans cette dernière.

La deuxième partie présentera les caractéristiques démographiques.

Une troisième partie sera consacrée aux caractéristiques culturelles.

La participation à l'activité économique sera traitée dans une quatrième partie.

Et en fin, l'étude des conditions d'habitat fera l'objet de la cinquième et dernière partie.

Afin de mieux estimer le niveau d'insertion socio-économique des marocains en provenance de l'Etranger, une approche comparative de ses différents indicateurs avec la moyenne régionale se fera le long de cette étude.

Chapitre1 :
La répartition géographique
et l'historique d'installation de
la population marocaine en
provenance de l'Etranger

Chapitre 1 : La répartition géographique et l'historique d'installation de la population marocaine en provenance de l'Etranger

La population venue de l'extérieur du pays pour s'installer dans la région du Gharb-Chrarda-Béni Hssen représente 2,8% de l'ensemble de la population ayant immigré dans cette dernière. Les marocains en constituent 90,4%.

1. La répartition géographique

Les marocains en provenance de l'Etranger manifestent un grand intérêt pour la province de Kénitra comme lieu de résidence. Près de trois migrants sur quatre ont choisi cette dernière. Le reste est réparti presque équitablement entre les provinces de Sidi Slimane et Sidi Kacem.

Par milieu de résidence, on observe la même tendance pour les migrants ayant choisi de s'installer dans les villes. En effet, les marocains en provenance de l'Etranger résidant dans les villes de la région sont fortement concentrés dans la province de Kénitra (77,9%), alors que les villes de la province de Sidi Kacem ne sont sollicitées que par 12,5% d'entre eux. Les villes de la province de Sidi Slimane les intéressent dans une moindre mesure (9,5% seulement).

Tableau n°1 : La répartition des marocains en provenance de l'Etranger selon la province et le milieu de résidence (%)

	Kénitra	Sidi Slimane	Sidi Kacem	Total
Urbain	77,9	9,5	12,5	100,0
Rural	35,4	38,2	26,4	100,0
Total	75,4	11,2	13,4	100,0

Source : RGPH 2004

Par contre, les marocains en provenance de l'Etranger ayant choisi la campagne sont répartis plus équitablement selon les provinces de la région, avec, cependant un léger avantage pour la province de Sidi Slimane (38,2% des marocains en provenance de l'Etranger installés

en milieu rural) par rapport à Kénitra (35,4%) et surtout par rapport à Sidi Kacem (26,4%).

Tableau n°2 : La répartition des marocains en provenance de l'Etranger selon le milieu de résidence (par province) (%)

	Urbain	Rural	Total
Kénitra	97,2	2,8	100,0
Sidi Slimane	79,9	20,1	100,0
Sidi Kacem	88,3	11,7	100,0
Total	94,1	5,9	100,0

Source : RGPH 2004

Si on analyse la répartition des marocains en provenance de l'Etranger par milieu de résidence, on note un intérêt particulier pour le milieu urbain. 94,1% résident dans les villes. Cette part s'élève à 97,2% dans la province de Kénitra, 79,9% dans la province de Sidi Slimane et 88,3% dans la province de Sidi Kacem.

2. La structure selon la période d'installation dans la région

Le retour des marocains de l'Etranger est un phénomène relativement nouveau. En effet, presque 80 % des marocains en provenance de l'Etranger se sont installés dans la région après 1984. En outre, plus de la moitié de cette population (52,5%) a rejoint la région durant la période intercensitaire (1994-2004). Les autres périodes de l'histoire de la région ont connu des flux de migrants, venus de l'Etranger, relativement faibles. La part des migrants chute de 12,9% pour la période entre 1975 et 1984 (durée de résidence de 20 à 29 ans) à 1,1% pour les migrants installés avant l'indépendance.

Cette structure de la population migrante en provenance de l'Etranger traduit les changements de mentalité qui se sont opérés dans le temps puisque dans les années 70 du vingtième siècle, les marocains installés à l'Etranger, et surtout en Europe, optaient pour le regroupement familial grâce aux lois en vigueur dans les pays d'accueil, et de ce fait

ils ne projetaient pas retourner au pays. Mais avec l'avancée dans l'âge et suite aux changements qu'a connus le Maroc, les marocains en provenance de l'Etranger ont, petit à petit, tendance à retourner au pays.

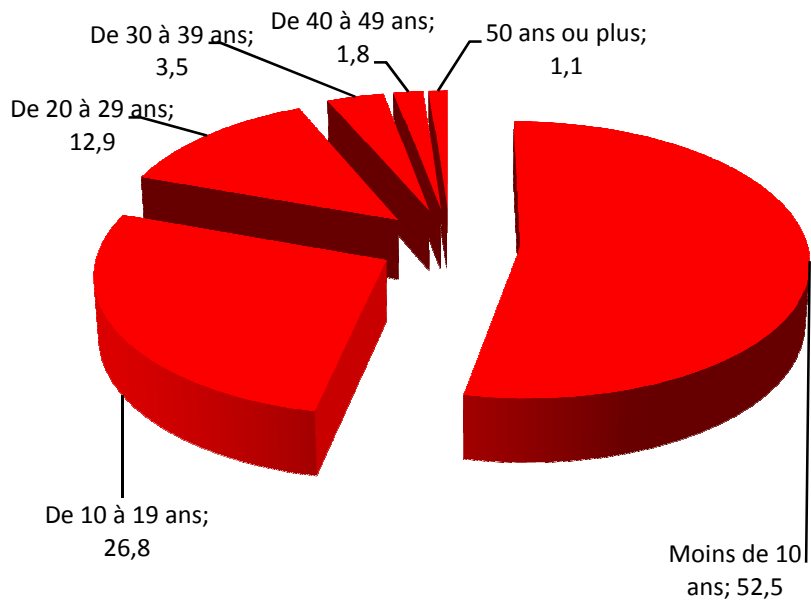
Par milieu de résidence, on note une similitude quant à la structure des marocains en provenance de l'Etranger selon les périodes historiques d'installation dans la région, avec toutefois un avantage pour les citadins pour les périodes de moins de 10 ans (52,6% contre 50,8% pour les ruraux) et de 10 à 19 ans (27,4% contre 18,3% pour les ruraux). Alors que les migrants installés en milieu rural durant les périodes entre 20 et 29 ans et entre 30 et 39 ans dépassent leurs homologues installés en milieu urbain en structure (16,7% et 6,9% contre respectivement 12,6% et 3,3%).

Tableau n°3 : Population marocaine en provenance de l'Etranger selon la durée et le milieu de résidence (%)

Durée de résidence	Urbain	Rural	Total
Moins de 10 ans	52,6	50,8	52,5
De 10 à 19 ans	27,4	18,3	26,8
De 20 à 29 ans	12,6	16,7	12,9
De 30 à 39 ans	3,3	6,9	3,5
De 40 à 49 ans	1,7	3,3	1,8
50 ans ou plus	1,0	3,7	1,1
Non déclaré	1,4	0,4	1,4
Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

**Graphique n°1 : Population marocaine en provenance de l'Etranger
selon la durée de résidence dans la région (%)**



Source : RGPH 2004

Chapitre 2:

Les caractéristiques démographiques des marocains en provenance de l'Etranger

Chapitre 2: Les caractéristiques démographiques de la population marocaine en provenance de l'Etranger

Dans ce chapitre, on dressera le profil démographique de cette population spécifique, ce qui permettra de connaître les caractéristiques et spécificités des marocains en provenance de l'Etranger, notamment leurs structures par âge et sexe et leur comportement nuptial.

1. Les structures de la population marocaine en provenance de l'Etranger selon l'âge et le sexe

L'analyse de la structure des marocains en provenance de l'Etranger par sexe et âge renseigne sur les catégories de la population qui vient s'installer dans les localités d'accueil, ce qui permet d'apprécier les pressions qui ont tendance à s'opérer sur ces dernières d'une part, et d'estimer les besoins de ces catégories d'autre part.

1.1. La répartition selon les groupes quinquennaux d'âge

L'analyse de la structure de la population marocaine en provenance de l'Etranger par groupes quinquennaux d'âge montre qu'elle est composée, à majorité, de personnes d'âge appartenant aux groupes compris entre 35 et 54 ans (42,0%). Cette catégorie représente des gens qui ont reçus une formation à l'Etranger ou qui ont fait un capital et reviennent au pays pour travailler et investir.

Les personnes âgées représentent eux aussi une part relativement importante, avec toutefois un net avantage pour les hommes, ce qui montre que la migration vers l'Etranger a été dans le passé réservée presque exclusivement aux hommes.

Tableau n°4 : Population marocaine en provenance de l'Etranger selon le sexe, l'âge quinquennal et le milieu de résidence (%)

Age	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
0-4	1,1	3,0	1,6	3,7	5,0	4,2	3,9	5,1	4,3
5-9	2,2	7,6	3,7	4,4	6,9	5,3	4,5	6,9	5,4
10-14	0,6	7,6	2,4	4,1	7,5	5,4	4,4	7,5	5,6
15-19	2,2	3,0	2,4	3,8	6,2	4,7	3,9	6,4	4,8
20-24	7,8	9,1	8,1	4,5	7,2	5,5	4,3	7,1	5,4
25-29	4,4	16,7	7,7	4,9	7,2	5,8	4,9	6,8	5,6
30-34	7,8	6,1	7,3	7,2	7,9	7,5	7,2	8,0	7,5
35-39	11,1	9,1	10,6	9,3	10,0	9,6	9,2	10,0	9,5
40-44	6,1	7,6	6,5	11,4	11,5	11,4	11,8	11,7	11,7
45-49	11,1	7,6	10,2	12,1	9,7	11,2	12,2	9,8	11,3
50-54	8,3	7,6	8,1	11,6	7,6	10,2	11,9	7,6	10,3
55-59	11,7	7,6	10,6	6,7	3,2	5,4	6,4	3,0	5,1
60-64	6,7	4,5	6,1	5,1	3,7	4,6	5,0	3,6	4,5
65-69	10,0	3,0	8,1	3,9	3,5	3,8	3,5	3,6	3,5
70-74	8,9	0,0	6,5	4,3	1,5	3,3	4,0	1,6	3,1
75 et+	0,0	0,0	0,0	2,7	1,2	2,1	2,9	1,2	2,3
N.D	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	0,2	0,2	0,1	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

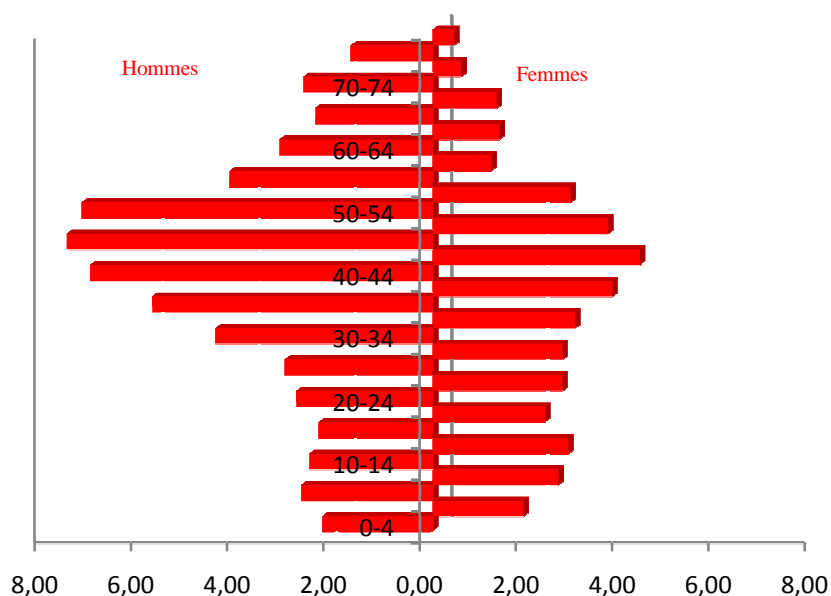
Source : RGPH2004

Par ailleurs, l'étude de la pyramide des âges permet de dresser les constats suivants :

- La part des hommes domine dans presque tous les groupes d'âge.
- La base de la pyramide est très rétrécie, ce qui traduit une rareté relative des enfants de bas âges dans la population marocaine de retour de l'Etranger. En effet, les jeunes nés dans les pays d'accueil préfèrent y rester.
- La pyramide s'élargit considérablement au milieu, au niveau des âges d'activité, avec un maximum au groupe d'âge 45-49 ans, aussi bien pour les hommes que pour les femmes.
- La pyramide amorce un rétrécissement vers le sommet à partir de 55 ans, mais avec toutefois des parts importantes de personnes âgées.

On peut conclure que la décision de retour au pays revient à des personnes d'âge avancé, essentiellement des hommes, qui vont s'installer dans la région avec une retraite ou pour faire carrière.

Graphique n°2 : Pyramide des âges de la population marocaine en provenance de l'Etranger



Source : RGPH 2004

1.2. La répartition selon les âges fonctionnels

La structure par groupe d'âge fonctionnel met en relief trois types de sous populations : la population jeune (0-14 ans), la population en âge d'activité (15-59 ans) et la population de troisième âge (60 ans ou plus).

Le tableau n°5, ci-après, présente la structure de la population selon le sexe et les groupes fonctionnels d'âge, et ce au niveau de chaque milieu de résidence.

Tableau n°5 : Population marocaine en provenance de l'Etranger selon le sexe, les grands groupes d'âge et le milieu de résidence (%)

Age	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Moins de 15 ans	12,8	19,5	15,3	3,9	18,2	7,7	12,1	19,5	14,9
15 à 59 ans	71,7	70,4	71,2	70,6	74,2	71,5	71,6	70,5	71,2
60 ans ou plus	15,3	10,0	13,3	25,6	7,6	20,7	16,0	9,9	13,7
ND	0,2	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

La population jeune représente 14,9% de la population marocaine de retour contre 32,4% au niveau régional. En milieux urbain et rural, les proportions de cette même tranche d'âge s'établissent respectivement à 15,3% et à 7,7% pour les marocains en provenance de l'Etranger, et à 29,1% et 34,9% pour l'ensemble de la population régionale.

La population potentiellement active représente l'essentiel des marocains en provenance de l'Etranger. En effet, plus de sept migrants sur dix sont âgés entre 15 et 59 ans. La part de cette catégorie dépasse de presque 10 points celle de l'ensemble de la population de la région (71,2% et 60,6% respectivement).

Ceci dénote une forte pression qui s'ajoute sur le marché du travail régional qui doit faire face au flux importants de cette catégorie de population, surtout quand on sait qu'une bonne partie d'entre eux ont des diplômes de haut niveau.

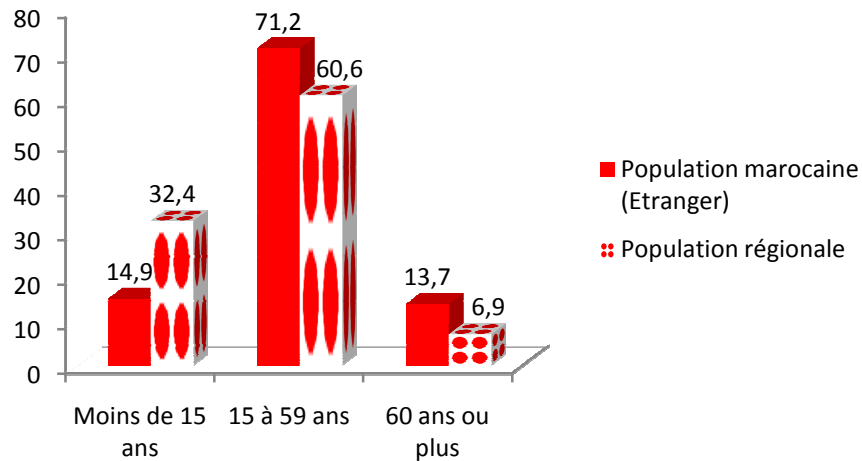
La comparaison par milieu de résidence révèle une certaine similitude quant au poids de cette catégorie de la population en milieu rural et en milieu urbain.

La population du troisième âge représente 13,7% des marocains en provenance de l'Etranger. Cette part dépasse largement celle enregistrée pour l'ensemble de la population régionale, et qui est de 6,9%. Ce sont, généralement, les retraités qui reviennent au pays après

la fin de leur carrière dans les pays d'accueil. Et c'est surtout les hommes qui reviennent après la soixantaine puisque, comme on a vu précédemment, la migration à l'Etranger dans les années 60 était surtout une émigration masculine.

Selon le milieu de résidence, la part des personnes âgées est plus importante en milieu rural (20,7%) qu'en milieu urbain (13,3%). Ce constat reste le même au niveau régional.

Graphique n°3 : Population selon les grands groupes d'âge (%)



Source : RGPH 2004

1.3. Le rapport de masculinité

Le rapport de masculinité renseigne sur le niveau de présence des hommes dans une population donnée. Pour les marocains en provenance de l'Etranger, ce rapport montre que la migration vers l'Etranger concernait dans un premier temps les hommes qui

fournissaient la main d'œuvre pour construire l'Europe de l'après guerre.

1.3.1. Rapport de masculinité par grands groupes d'âge

La population marocaine en provenance de l'Etranger se caractérise par un fort rapport de masculinité (167,6%) par rapport à l'ensemble de la région (100,1 %).

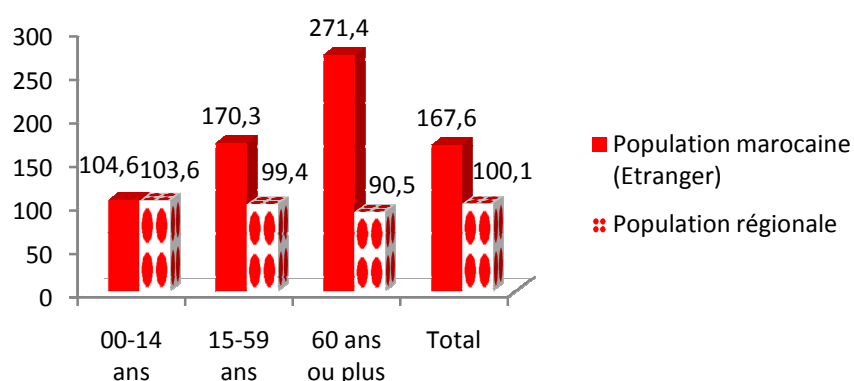
L'analyse du rapport de masculinité par groupes d'âge corrobore ce constat. En effet, ce rapport est de 104,6% (proche de celui de la région qui est de 103,6%) au niveau du groupe d'âge 00-14 ans où les enfants n'ont pas d'intervention dans le choix de migrer. Ce rapport augmente considérablement en avançant dans l'âge pour s'établir à 170,3% au niveau du groupe d'âge 15-59 ans puis à 271,4% pour les personnes âgées (60 ans ou plus). C'est naturel pour cette population qui est constituée d'hommes.

Tableau n°6 : Rapport de masculinité par grands groupes d'âge

	00-14 ans	15-59 ans	60 ans ou plus	Total
Population marocaine (Etranger)	104,6	170,3	271,4	167,6
Population régionale	103,6	99,4	90,5	100,1

Source : RGPH 2004

Graphique n°4: Rapport de masculinité par grands groupes d'âge



Source : RGPH 2004

1.3.2. Rapport de masculinité par milieu de résidence

L'analyse du rapport de masculinité selon le milieu de résidence montre que la domination des hommes dans la population marocaine de retour de l'Etranger reste vérifiée que ce soit dans les villes ou à la campagne, avec, toutefois, des intensités différentes.

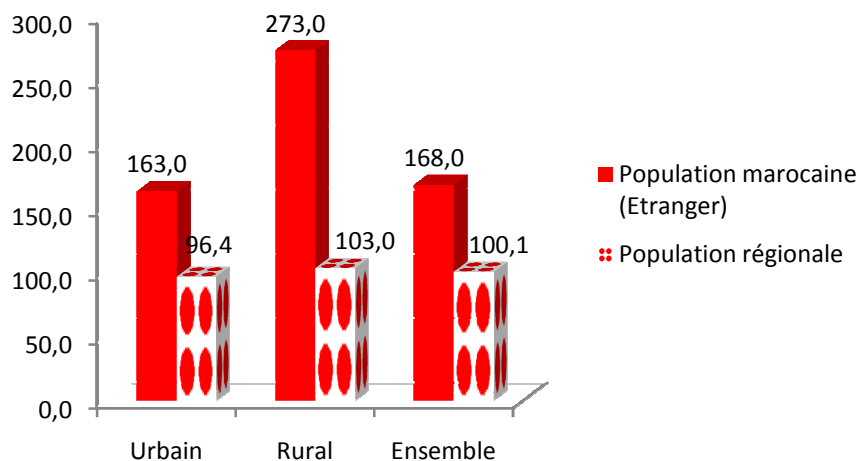
En effet, si les deux milieux attirent beaucoup plus les hommes que les femmes, le milieu rural de la région attire davantage les hommes que le milieu urbain. Ceci s'expliquerait par le fait qui montre que la plupart des émigrants à l'Etranger dans le passé étaient des ruraux qui sont partis avec leur force de travail.

Tableau n°7 : Rapport de masculinité selon le milieu de résidence

	Urbain	Rural	Ensemble
Population marocaine (Etranger)	163,0	273,0	168,0
Population régionale	96,4	103,0	100,1

Source: RGPH 2004

Graphique n°5 : Rapport de masculinité selon le milieu de résidence



Source : RGPH 2004

2. La nuptialité

Le comportement nuptial sera saisi à travers l'analyse des structures de la population marocaine en provenance de l'Etranger selon l'état matrimonial et le sexe.

L'examen de la répartition des marocains en provenance de l'Etranger, âgés de 15 ans ou plus, selon le statut matrimonial, tableau n°8, fait ressortir que le statut le plus dominant est celui des mariés, avec près de deux tiers des personnes migrantes (64,8%). Les célibataires constituent 25,7% de cette population, et 9,5% sont veufs ou divorcés.

La structure de la population marocaine en provenance de l'Etranger selon l'état matrimonial est très différente de celle de la population régionale. En effet, la part des célibataires s'élève à 39,5% au niveau de la région dépassant de presque 14 points celle enregistrée parmi la population marocaine en provenance de l'Etranger. La situation est renversée au niveau du statut des mariés pour lequel la part dans la population marocaine en provenance de l'Etranger dépasse de presque 12 points celle enregistrée au niveau régional. Il en est de même pour les statuts de divorcés et veufs, avec, toutefois, un écart de presque 2 points seulement.

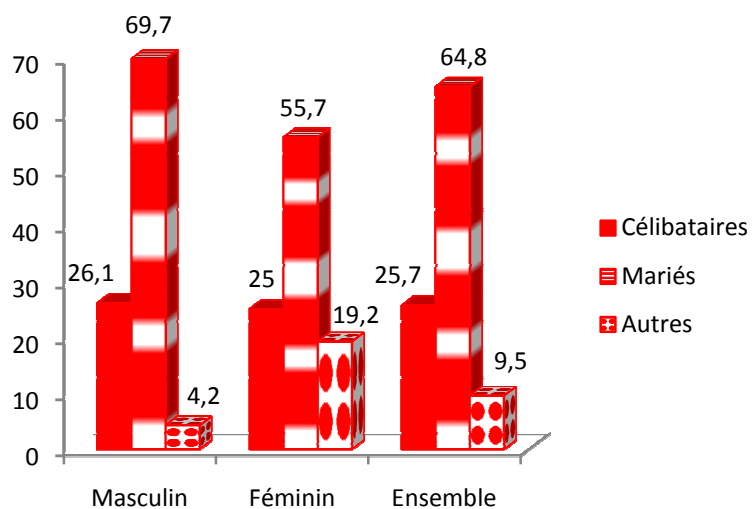
Par sexe, la proportion des célibataires chez les hommes (26,1%) dépasse d'un point celle des femmes (25,0%). Pour le statut de mariés aussi la part des hommes (69,7%) dépasse de 14 points celle des femmes. Par contre, au niveau des divorcés et veufs, la proportion chez les femmes est presque cinq fois supérieure à celle enregistrée pour les hommes.

Tableau n°8 : Population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l'état matrimonial (%)

	Etat matrimonial	Sexe		Ensemble
		Masculin	Féminin	
Population marocaine (Etranger)	Célibataires	26,1	25,0	25,7
	Mariés	69,7	55,7	64,8
	Autres	4,2	19,2	9,5
	Ensemble	100,0	100,0	100,0
Population régionale	Célibataires	45,8	33,4	39,5
	Mariés	52,6	53,9	53,2
	Autres	1,6	12,8	7,3
	Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Graphique n°6 : population marocaine en provenance de l'Etranger, âgée de 15 ans ou plus, selon le sexe et l'état matrimonial (%)



Source : RGPH 2004

Chapitre3 :

Les caractéristiques culturelles de la population marocaine en provenance de l'Etranger

Chapitre 3 : Les caractéristiques culturelles de la population marocaine en provenance de l'Etranger

Le niveau culturel permet d'apprécier le degré d'intégration des populations dans la vie économique et sociale.

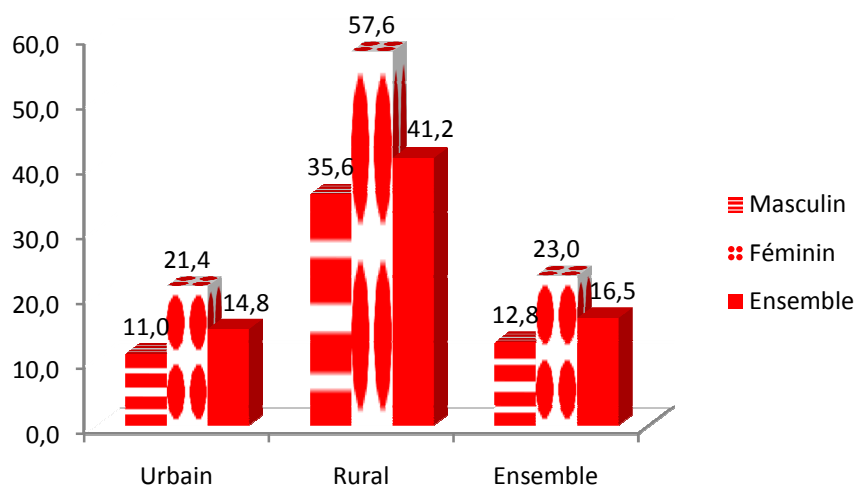
Ce chapitre s'intéresse à l'étude du niveau culturel de la population marocaine en provenance de l'Etranger, à travers l'aptitude à lire et à écrire, le niveau scolaire atteint ainsi que le diplôme obtenu.

1. Le niveau d'analphabétisme

L'analyse des taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence, montre que les marocains en provenance de l'Etranger installés en milieu rural sont relativement plus affectés par l'analphabétisme que ceux installés dans les villes de la région. En effet, le taux d'analphabétisme des ruraux (41,2%) est presque le triple de celui des citadins (14,8%).

Par sexe, la population marocaine féminine en provenance de l'Etranger souffre deux fois plus de l'analphabétisme que celle masculine (23,0% et 12,8% respectivement). Aussi, les femmes installées en milieu rural sont les plus touchées par l'analphabétisme. Leur taux dépasse de 22 points le taux enregistré pour les hommes installés en milieu rural (57,6% contre 35,6%).

Graphique n°7 : Taux d'analphabétisme de la population marocaine en provenance de l'Etranger selon le sexe et le milieu de résidence



Source : RGPH 2004

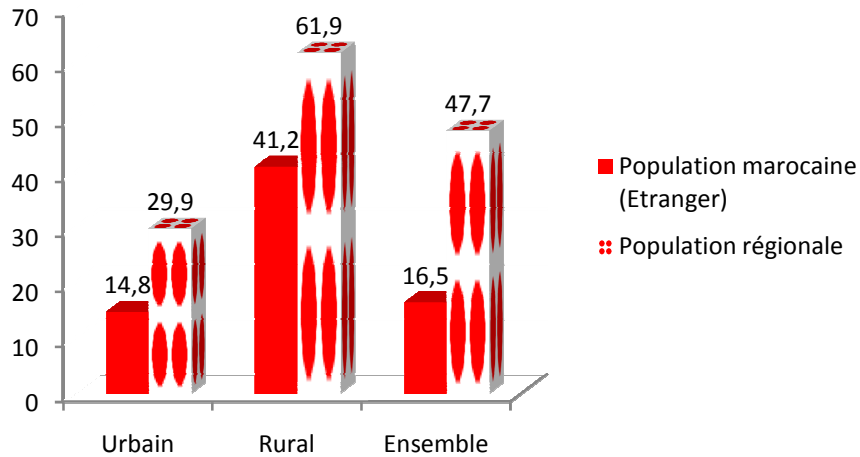
Les marocains en provenance de l'Etranger sont en général bien alphabétisés. Leur taux d'analphabétisme est de 16,5%, ce qui représente le tiers de celui enregistré au niveau régional (47,7%).

Tableau 9: Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence (%)

	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	11,0	35,6	12,8
Féminin	21,4	57,6	23,0
Population marocaine (Etranger)	14,8	41,2	16,5
Population régionale	29,9	61,9	47,7

Source : RGPH 2004

Graphique n°8 : Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2004

2. La connaissance des langues

La connaissance des langues est un facteur déterminant de la capacité des populations à s'intégrer dans la vie sociale et active au niveau des pays d'accueil. Elle explique aussi, dans une certaine mesure, l'intérêt des marocains en provenance de l'Etranger à certains pays plutôt qu'à d'autres.

Au niveau de la population marocaine en provenance de l'Etranger alphabétisée, un peu plus du dixième ne connaît que l'arabe seul. La grande majorité connaît ou bien l'Arabe et le Français (45,2%) ou bien d'autres langues étrangères (41,4%). Ceci montre une certaine dominance de la langue française. En fait, une part importante des marocains en provenance de l'Etranger résidait en France juste avant de venir s'installer dans la région.

Selon le milieu de résidence, la part des marocains en provenance de l'Etranger installés en milieu rural et qui ne connaissent que l'Arabe

seul représente plus du double de celle enregistrée pour les marocains en provenance de l'Etranger installés dans les villes de la région. Par contre, la situation est inversée pour la connaissance de langues étrangères autres que le Français. En effet, 42,3% des marocains en provenance de l'Etranger installés en milieu urbain connaissent des langues autres que le Français alors que la moitié de cette part est enregistrée en milieu rural (22,6%).

Le facteur sexe n'est pas déterminant dans la connaissance des langues puisque les tendances enregistrées, aussi bien pour l'ensemble que pour chaque milieu de résidence à part, sont respectées par les hommes comme par les femmes.

Tableau n° 10: Population marocaine en provenance de l'Etranger alphabétisée selon le sexe, les langues lues et écrites et le milieu de résidence (%)

Milieu de résidence	Sexe	Langues lues et écrites			Total
		Arabe seul	Arabe et Français	Autres	
Urbain	Masculin	12,9	43,2	43,9	100,0
	Féminin	11,8	49,0	39,2	100,0
	Total	12,5	45,2	42,3	100,0
Rural	Masculin	29,5	47,3	23,2	100,0
	Féminin	32,0	48,0	20,0	100,0
	Total	29,9	47,4	22,6	100,0
Ensemble	Masculin	13,8	43,4	42,8	100,0
	Féminin	12,3	49,0	38,7	100,0
	Total	13,3	45,3	41,4	100,0

Source : RGPH 2004

3. Le niveau d'instruction

Le niveau d'instruction reflète bien les potentialités et les attentes de la population. Il renseigne aussi sur sa capacité d'intégration dans la société.

La répartition de la population des marocains en provenance de l'Etranger (âgée de 10 ans ou plus) selon le niveau d'instruction montre que plus de 80% ont pu fréquenter l'école, contre seulement

un peu plus de la moitié au niveau de l'ensemble de la population régionale.

La population ayant atteint un niveau d'enseignement primaire (23,0%) domine dans la population marocaine en provenance de l'Etranger. Elle est suivie par celle ayant atteint un niveau d'enseignement supérieur (21,7%). Les parts des niveaux collégial (16,6%) et secondaire (17,4%) sont très proches de celles d'aucun niveau (18,1%).

Il est clair que nos compatriotes qui reviennent de l'Etranger sont relativement plus instruits que le reste de la population régionale. La part de ceux ayant un niveau supérieur (21,7%) est presque sept fois la moyenne régionale (3,7%).

Selon le milieu de résidence, la part de la population qui n'a jamais fréquenté un établissement d'enseignement atteint 45,5% en milieu rural alors qu'elle n'est que de 16,3% en milieu urbain.

Tableau n°11 : Population, âgée de 10 ans ou plus, selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence (%)

	Population marocaine (Etranger)			Population régionale		
	U	R	E	U	R	E
Néant	16,3	45,5	18,1	29,9	61,3	47,4
Préscolaire	2,9	9,0	3,3	2,0	3,4	2,8
Primaire	22,9	24,5	23,0	28,8	23,9	26,1
Collégial	17,0	11,2	16,6	18,5	7,9	12,6
Secondaire	18,1	6,4	17,4	13,5	2,5	7,4
Supérieur	22,9	3,4	21,7	7,3	0,9	3,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Selon le sexe, 24,0% des femmes marocaines en provenance de l'Etranger n'ont aucun niveau d'instruction, contre 14,7% des hommes seulement. Ceci montre bien le retard accusé par les femmes en matière de scolarisation, surtout celles installées dans le milieu rural. En effet, plus de la moitié de la population féminine rurale, de

Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

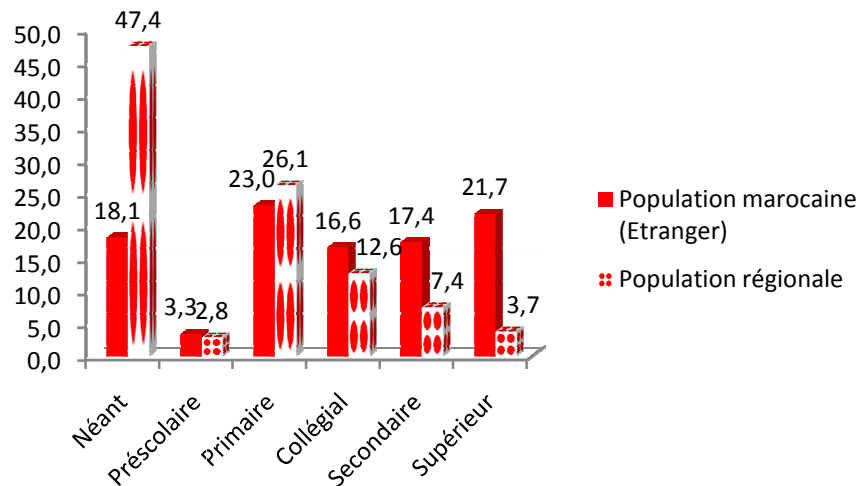
10 ans ou plus, n'a jamais fréquentée un établissement scolaire (59,3%) contre 40,8% en milieu urbain. La part du primaire est prépondérante, que ce soit par milieu que par sexe. Les niveaux « secondaire » et « supérieur » sont plus présents chez les hommes que chez les femmes.

Tableau n° 12: Population marocaine en provenance de l'Etranger, âgée de 10 ans ou plus, selon le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence (%)

	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	E	M	F	E	M	F	E
Néant	12,7	22,4	16,3	40,8	59,3	45,5	14,7	24,0	18,1
Préscolaire	4,3	0,5	2,9	11,5	1,7	9,0	4,8	0,5	3,3
Primaire	22,4	23,8	22,9	23,6	27,1	24,5	22,5	23,9	23,0
Collégial	16,4	18,0	17,0	12,6	6,8	11,2	16,1	17,5	16,6
Secondaire	18,8	16,9	18,1	6,9	5,1	6,4	18,0	16,4	17,4
Supérieur	25,5	18,4	22,9	4,6	0,0	3,4	24,0	17,7	21,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Graphique n°9 : Population, âgée de 10 ans ou plus, selon le niveau d'instruction (%)



Source : RGPH 2004

4. Le plus haut diplôme obtenu

L'analyse du degré de qualification à travers l'obtention d'un diplôme montre l'avantage de la population marocaine en provenance de l'Etranger par rapport au reste de la population régionale. En effet, parmi la population marocaine en provenance de l'Etranger, âgée de 10 ans ou plus, 63,4% ont réussi à décrocher un diplôme (toutes catégories confondues). Cette part est plus du double de la moyenne régionale (29,9%).

Par nature de diplôme, les diplômés du secondaire (8,2%) et de la formation professionnelle (4,1%) sont assez rares. Le niveau de diplôme le plus représenté est le fondamental (34,0%). Avec toutefois une part importante des diplômés du supérieur par rapport à la moyenne régionale (16,9% contre 1,9%).

Par sexe, on note une certaine similitude quant à la répartition selon le diplôme. Cependant, il y a lieu de signaler la part relativement importante des diplômés du supérieur parmi les hommes par rapport à celle chez les femmes (19,0% contre 13,3%).

Par milieu de résidence, on relève une nette dégradation du niveau de qualification des marocains en provenance de l'Etranger installés en milieu rural. 73,4% parmi eux n'ont aucun diplôme contre 34,1% en milieu urbain.

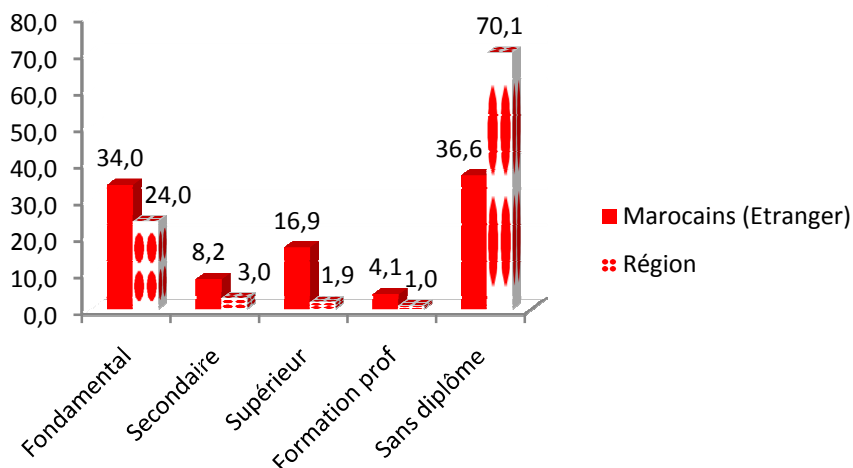
Les diplômés du supérieur sont relativement plus représentés dans les villes (17,9% que dans les campagnes (1,7%).

Tableau n°13: Population marocaine en provenance de l'Etranger, âgée de 10 ans ou plus, selon le sexe, le diplôme et le milieu de résidence (%)

Diplôme	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	E	M	F	E	M	F	E
Fondamental	34,5	35,7	34,9	24,1	10,2	20,6	33,7	34,6	34,0
Secondaire	9,1	7,5	8,5	2,9	3,4	3,0	8,7	7,4	8,2
Supérieur	20,3	13,9	17,9	2,3	0,0	1,7	19,0	13,3	16,9
Formation prof	4,5	3,9	4,3	1,7	0,0	1,3	4,3	3,7	4,1
Sans diplôme	31,4	38,9	34,1	69,0	86,4	73,4	34,1	40,9	36,6
Non déclaré	0,3	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,3	0,1	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Graphique n°10 : Population, âgée de 10 ans ou plus, selon le diplôme (%)



Source : RGPH 2004

Chapitre 4 :

**Les caractéristiques
socioéconomiques des
marocains en provenance de
l'Etranger**

Chapitre 4 : Les caractéristiques socioéconomiques des marocains en provenance de l'Etranger

Ce chapitre présente le profil socioéconomique de la population marocaine en provenance de l'Etranger, selon les niveaux d'activité, les structures professionnelles, ainsi que les caractéristiques du chômage.

1. Participation à l'activité économique

Les marocains en provenance de l'Etranger se caractérisent par leur grande tendance à l'activité. Plus de la moitié se sont déclarés comme actifs lors du recensement (51,0%). Cette part dépasse largement celle enregistrée pour l'ensemble de la population de la région (36,8%).

Par milieu de résidence, la participation à l'activité économique de la population marocaine en provenance de l'Etranger est plus importante en milieu rural, où le taux d'activité est de 56,5%, que dans les villes, où ce taux n'est que de 50,6%.

Analysée par sexe, la participation des hommes à l'activité économique est plus importante que celle des femmes. En effet, le taux brut d'activité masculin (65,6%) est presque trois fois plus important que celui féminin (26,4%).

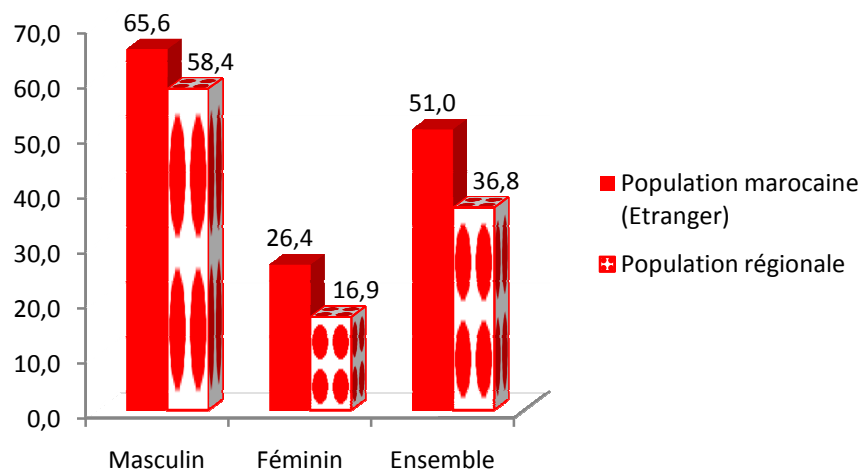
Cette différence par sexe, reste vérifiée selon le milieu de résidence. En effet, en milieu urbain, le taux d'activité des hommes est de l'ordre de 65,3% contre 26,7% pour les femmes. De même, en milieu rural, ces taux s'établissent respectivement à 70,0% et à 19,7%.

Tableau n°14 : Taux brut d'activité selon le sexe et le milieu de résidence (%)

		Masculin	Féminin	Ensemble
Population marocaine (Etranger)	Urbain	65,3	26,7	50,6
	Rural	70,0	19,7	56,5
	Ensemble	65,6	26,4	51,0
Population régionale	Urbain	54,1	18,8	36,1
	Rural	58,4	15,5	37,3
	Ensemble	58,4	16,9	36,8

Source : RGPH 2004

Graphique n°11 : Taux brut d'activité selon le sexe (%)



Source : RGPH 2004

2. Les caractéristiques de l'emploi

2.1. L'emploi selon le sexe et le milieu de résidence

La majorité de l'emploi occupé par les marocains en provenance de l'Etranger est exercée par les hommes (82,5%). La part des hommes

atteint 91,0% en milieu rural et 81,8% en milieu urbain. L'écart selon le milieu de résidence atteint presque 10 points, alors qu'il n'est que de 2,7 points au niveau régional.

Tableau n° 15 : Structure des actifs occupés selon le sexe et le milieu de résidence (%)

		Masculin	Féminin	Total
Population marocaine (Etranger)	U	81,8	18,2	100,0
	R	91,0	9,0	100,0
	E	82,5	17,5	100,0
Population régionale	U	78,1	21,9	100,0
	R	80,8	19,2	100,0
	E	79,8	20,2	100,0

Source : RGPH 2004

2.2. Actifs occupés selon les branches d'activité économique

La structure de l'emploi selon les branches d'activité donne une idée sur les branches qui ont tendance à attirer le plus les marocains en provenance de l'Etranger.

La lecture du tableau n°16 révèle la domination du secteur «administration, éducation, santé, ...» comme étant le plus attractif des marocains en provenance de l'Etranger, puisque 28,3% des actifs occupés y travaillent. Cette part dépasse largement celle enregistrée au niveau régional (9,1%).

Cette domination est plus importante en milieu urbain, où 30,2% de la population marocaine en provenance de l'Etranger est occupée dans des activités liées à « l'administration, l'éducation, la santé, ... ».

La deuxième activité est celle du « commerce » avec une part de 20,6% de l'emploi des marocains à provenance de l'Etranger.

En troisième position viennent les «services» (16,8%). Juste après, on trouve « l'industrie » (12,1%).

Par milieu de résidence, il y a lieu de signaler la différence de structure de l'emploi par branche. En effet, si la branche de

Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

« l'agriculture, les forêts et la pêche » occupe plus de la moitié des actifs occupés en milieu rural (61,8%), celle-ci n'occupe que 4,3% en milieu urbain, où dominant « l'administration, éducation, santé, ... » (30,2%), « le commerce » (21,5%) et « les services » (17,6%).

Par sexe, on relève une certaine similitude quant au choix des secteurs d'activité par les hommes et les femmes à provenance de l'Etranger. Ainsi, pour les deux sexes séparés, on note la prépondérance de « l'administration, éducation, santé, ... » (25,2% des hommes et 32,7% des femmes), « le commerce » (21,1% des hommes et 18,0% des femmes), « les services » (16,6% des hommes et 17,7% des femmes) et « l'industrie » (11,9% des hommes et 13,0% des femmes).

Les activités liées au « BTP » (6,8% des hommes contre 0,7% des femmes) et au « transport et communication » (8,4% des hommes contre 1,3% des femmes) occupent relativement plus les hommes que les femmes.

Tableau n° 16 : Structure des actifs occupés marocains en provenance de l'Etranger selon le sexe, les branches d'activité et le milieu de résidence (%)

Branche d'activité	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	E	M	F	E	M	F	E
Agriculture, forêt et pêche	4,6	2,8	4,3	58,9	90,9	61,8	9,0	6,0	8,4
Mines	0,0	0,3	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,1
Industrie	12,2	13,5	12,4	8,0	0,0	7,3	11,9	13,0	12,1
Eau, électricité et énergie	1,2	0,3	1,0	0,0	0,0	0,0	1,1	0,3	0,9
B.T.P	6,9	0,7	5,7	6,3	0,0	5,7	6,8	0,7	5,7
Commerce	22,2	18,7	21,5	8,9	0,0	8,1	21,1	18,0	20,6
Transport et communication	8,4	1,4	7,1	8,0	0,0	7,3	8,4	1,3	7,1
Services	17,5	18,0	17,6	6,3	9,1	6,5	16,6	17,7	16,8
Administration, éducation, santé,...	27,1	44,3	30,2	3,6	0,0	3,3	25,2	42,7	28,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

2.3. Actifs occupés selon la profession principale

La structure de l'emploi selon la profession principale renseigne sur le degré de qualification de la population active occupée.

La répartition des actifs occupés marocains en provenance de l'Etranger selon la profession principale exercée montre bien que ces derniers sont relativement mieux intégrés professionnellement que le reste des actifs occupés de la région. En effet, près d'un actif occupé sur quatre exerce en tant que responsable hiérarchique, cadre supérieur ou membre de professions libérales (25,3%). Les cadres moyens et les employés de bureau sont aussi bien représentés avec une part de 22,1%. En troisième position on trouve les artisans et ouvriers artisanaux (20,3%), suivis par les commerçants et intermédiaires financiers (12,3%). Les autres professions sont relativement peu représentées.

Par milieu de résidence, plus de la moitié des actifs occupés installés en milieu urbain travaillent en tant que cadres supérieurs ou moyens (27,1% et 23,4% respectivement). En outre, les « artisans et ouvriers artisanaux » représentent 21,1% des actifs occupés installés dans les villes, alors que 12,8% sont des commerçants ou intermédiaires financiers.

En milieu rural, l'intérêt à l'agriculture est affirmé puisque plus de la moitié des actifs occupés marocains en provenance de l'Etranger travaillent en tant qu' « exploitants agricoles, de forêt et de pêche » (39,0%) ou en tant qu' « ouvriers et manœuvres agricoles » (22,0%).

Par sexe, on note la domination des « cadres moyens » (33,7%) et des « cadres supérieurs » (31,7%) chez les femmes, alors que chez les hommes, les « cadres supérieurs » (23,9%) et les « artisans et ouvriers artisanaux » (21,1%) l'emportent sur les autres professions.

Tableau n° 17 : Structure des actifs occupés marocains en provenance de l'Etranger selon le sexe, la profession principale et le milieu de résidence (%)

Profession	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Responsables, cadres supérieurs et membres des professions libérales	25,8	32,9	27,1	2,7	0,0	2,4	23,9	31,7	25,3
Cadres moyens et employés	20,9	34,6	23,4	4,5	9,1	4,9	19,6	33,7	22,1
Commerçants et intermédiaires financiers	14,6	4,8	12,8	6,3	0,0	5,7	13,9	4,7	12,3
Exploitants agricoles, de pêche et forêts	2,2	0,0	1,8	42,0	9,1	39,0	5,4	0,3	4,5
Artisans et ouvriers artisanaux	22,0	17,3	21,1	11,6	0,0	10,6	21,1	16,7	20,3
Ouvriers et manœuvres agricoles	1,6	0,7	1,4	16,1	81,8	22,0	2,7	3,7	2,9
Conducteurs de machines	7,5	0,3	6,2	9,8	0,0	8,9	7,7	0,3	6,4
Manœuvres non agricoles et petits métiers	5,6	9,3	6,3	7,1	0,0	6,5	5,7	9,0	6,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

2.4. Actifs occupés selon la situation dans la profession

La situation dans la profession renseigne sur les capacités d'auto emploi, ainsi que sur l'ampleur du salariat et du travail non rémunéré.

La répartition des marocains actifs occupés en provenance de l'Etranger selon la situation dans la profession, tableau n° 18, montre que le salariat intéresse plus de la moitié des actifs occupés (55,2%). Les indépendants représentent 29,8% des actifs occupés. Les employeurs viennent en troisième position avec une part de 12,5%. Les emplois non rémunérés (aide familial et apprenti) ne sont sollicités que par une part infime des actifs occupés en provenance de l'Etranger (2,5%).

Il est à signaler à ce niveau l'importance de la participation des marocains en provenance de l'Etranger en matière de création d'emplois. Le poids des employeurs représente six fois celui

enregistrée pour l'ensemble de la population active occupée régionale (2,1%).

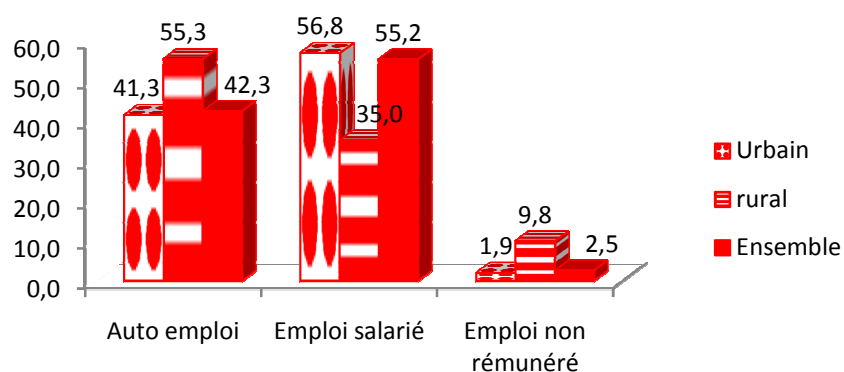
Selon le milieu de résidence, le statut des salariés prédomine en milieu urbain (56,8%), alors qu'en milieu rural, le statut dominant est celui des indépendants (45,5%).

Tableau n°18: Les actifs occupés selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%)

	Statut professionnel	Urbain	rural	Ensemble
Population marocaine (Etranger)	Employeur	12,8	9,8	12,5
	Indépendant	28,5	45,5	29,8
	Salarié	56,8	35,0	55,2
	Aide familial	1,3	9,8	1,9
	Apprenti	0,6	0,0	0,6
	Total	100,0	100,0	100,0
Population régionale	Employeur	2,5	1,8	2,1
	Indépendant	28,2	29,3	28,9
	Salarié	64,5	32,5	44,7
	Aide familial	2,9	35,3	23,0
	Apprenti	1,9	1,1	1,4
	Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Graphique n°12 : Structure des actifs occupés marocains en provenance de l'Etranger selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2004

Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

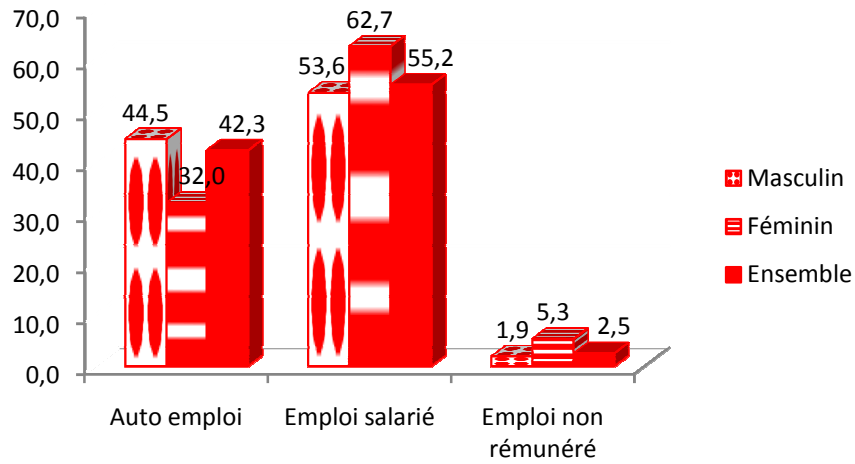
Selon le sexe, on note une grande similitude en ce concerne la répartition des actifs occupés selon les différents statuts. Les salariés dominent avec des parts de 53,6% pour les hommes et 62,7% pour les femmes. Le statut des indépendants vient en deuxième position (31,8% chez les hommes et 20,3% chez les femmes). Les employeurs représentent, en troisième degré d'importance, 12,7% des hommes actifs occupés et 11,7% des femmes actives occupées, parmi les marocains en provenance de l'Etranger.

Tableau n°19: Les actifs occupés selon le sexe et la situation dans la profession (%)

	Statut professionnel	Masculin	Féminin	Ensemble
Population marocaine (Etranger)	Employeur	12,7	11,7	12,5
	Indépendant	31,8	20,3	29,8
	Salarié	53,6	62,7	55,2
	Aide familial	1,4	4,3	1,9
	Apprenti	0,5	1,0	0,6
	Total	100,0	100,0	100,0
Population régionale	Employeur	2,4	1,0	2,1
	Indépendant	32,2	15,7	28,9
	Salarié	44,1	47,0	44,7
	Aide familial	19,8	35,5	23,0
	Apprenti	1,5	0,9	1,4
	Total	100,0	100,0	100,0

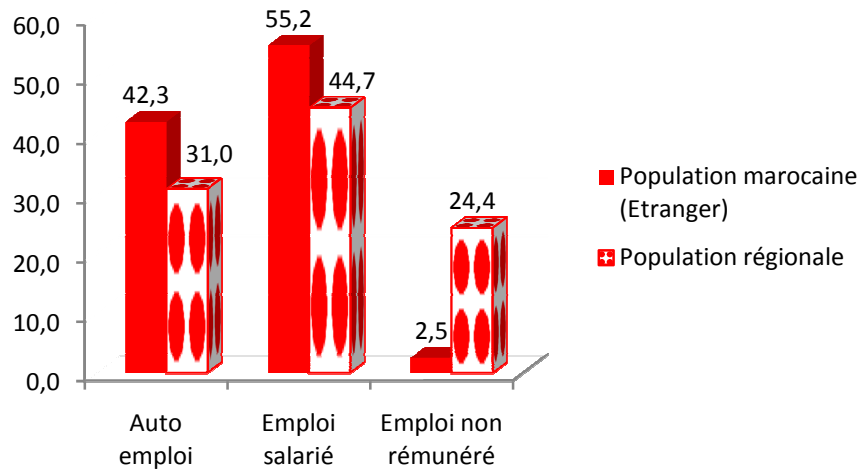
Source : RGPH 2004

Graphique n°13 : Structure des actifs occupés marocains en provenance de l'Etranger selon le sexe et la situation dans la profession (%)



Source : RGPH 2004

Graphique n°14 : Population active occupée selon la situation dans la profession (%)



Source : RGPH 2004

3. Les caractéristiques du chômage

3.1. Taux de chômage selon le sexe et le milieu de résidence

La comparaison des taux de chômage de la population marocaine en provenance de l'Etranger et l'ensemble de la population régionale, montre que la population immigrante trouve plus de difficulté à s'insérer dans la vie active. En effet, le taux de chômage des migrants (19,7%) dépasse de plus de 3 points celui de l'ensemble de la population régionale (16,3%).

Cependant, la situation se présente différemment d'un milieu à l'autre. En milieu urbain, le taux de chômage des migrants est inférieur de presque 5 points à celui enregistré pour la population régionale, alors qu'en milieu rural, le taux de chômage des migrants dépasse de moins de 2 points le taux de chômage régional.

En outre, l'analyse des taux de chômage de la population marocaine en provenance de l'Etranger, selon le milieu de résidence révèle de grandes disparités quant aux possibilités d'accès au marché du travail. En effet, comparativement aux ruraux, les citadins trouvent beaucoup plus de difficultés à trouver un emploi. Le taux de chômage urbain (20,2%) est largement supérieur à celui rural (11,6%).

Tableau n° 20 : Taux de chômage selon le sexe et le milieu de résidence (%)

		Urbain	Rural	Ensemble
Population marocaine (Etranger)	Masculin	18,4	11,2	17,9
	Féminin	27,5	15,4	27,1
	Total	20,2	11,6	19,7
Population régionale	Masculin	20,4	8,4	13,2
	Féminin	37,9	15,5	26,4
	Total	25,0	9,8	16,3

Source : RGPH 2004

Par sexe, les hommes s'intègrent relativement plus facilement que les femmes dans le marché de travail, puisque le taux de chômage

féminin est toujours supérieur à celui masculin, que ce soit en milieu urbain (27,5% contre 18,4%) ou en milieu rural (15,4% contre 11,2%).

3.2. Taux de chômage selon le diplôme et le milieu de résidence

L'étude des taux de chômage selon les diplômes renseigne sur les difficultés d'insertion de la population diplômée.

Au niveau de la population marocaine en provenance de l'Etranger, installée dans la région, les diplômés du supérieur (9,6%), les sans diplômes (15,1%) et les diplômés du secondaire (18,8%) sont les moins affectés par le chômage. Leurs taux de chômage sont inférieurs à celui de l'ensemble de la population marocaine en provenance de l'Etranger (19,7%).

Par contre, les diplômés du fondamental (30,1%) et ceux de la formation professionnelle (24,4%) trouvent plus de difficulté à intégrer le marché du travail. Leurs taux de chômage dépassent, en effet, celui de l'ensemble de la population marocaine en provenance de l'Etranger.

Comparée à la population totale de la région, la population marocaine en provenance de l'Etranger trouve relativement moins de difficultés à décrocher un emploi quand elle a un diplôme de niveau secondaire, supérieur ou de formation professionnelle.

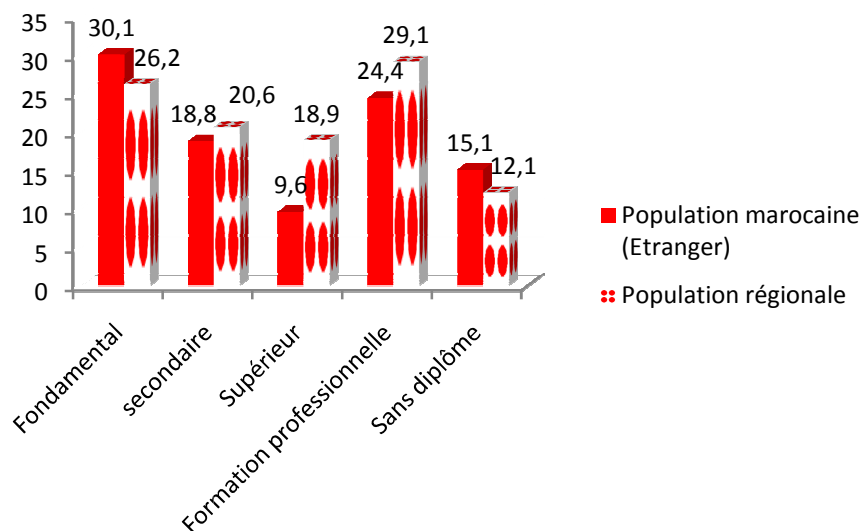
La situation se présente différemment pour les sans diplôme et les diplômés du fondamental.

Tableau n° 21 : Taux de chômage selon le diplôme (%)

	Population marocaine (Etranger)	Population régionale
Fondamental	30,1	26,2
secondaire	18,8	20,6
Supérieur	9,6	18,9
Formation professionnelle	24,4	29,1
Sans diplôme	15,1	12,1

Source : RGPH 2004

Graphique n° 15 : Taux de chômage selon le diplôme (%)



Source : RGPH 2004

Chapitre 5 :
Les conditions d'habitat des
ménages dirigés par des
marocains en provenance de
l'Etranger

Chapitre 5 : Les conditions d'habitat des ménages dirigés par des marocains en provenance de l'Etranger

L'étude des conditions d'habitat des ménages s'intéresse au logement du point de vue sa typologie, son âge, son mode d'occupation, ainsi qu'aux différents équipements dont il dispose.

Ce chapitre s'intéresse à l'étude des conditions d'habitat des ménages dont le chef de ménage est un marocain en provenance de l'Etranger, vu le degré d'intervention du chef de ménage dans les décisions qui concernent ce dernier. La comparaison avec le niveau régional des indicateurs des conditions d'habitat permettra de situer les ménages de cette population, par rapport à l'ensemble des ménages de la région, quant au degré d'accès à un cadre de vie plus ou moins confortable.

1. Le type de logement

Les marocains en provenance de l'Etranger sont relativement mieux installés que le reste de la population régionale. Ils occupent des logements de haut et moyen standing pour la plupart d'entre eux. La part des marocains en provenance de l'Etranger qui résident dans des villas (13,5%) dépasse de loin la moyenne régionale (2,4%). Il en est de même pour les appartements et les maisons marocaines (respectivement 14,4% et 64,5% contre 2,9% et 48,6%).

Selon le milieu de résidence, la quasi-totalité des ménages installés en milieu rural est répartie sur des maisons de type marocain (54,3%) ou des logements de type rural (42,2%). Cette situation est meilleure par rapport à la moyenne régionale et dénote l'avantage des marocains en provenance de l'Etranger en matière d'habitat, même pour ceux installés dans les campagnes. Ils ont tendance à l'habitat moderne et arrivent à en acquérir.

En milieu urbain, 65,3% des ménages des marocains en provenance de l'Etranger logent une "maison marocaine". Des parts non négligeables

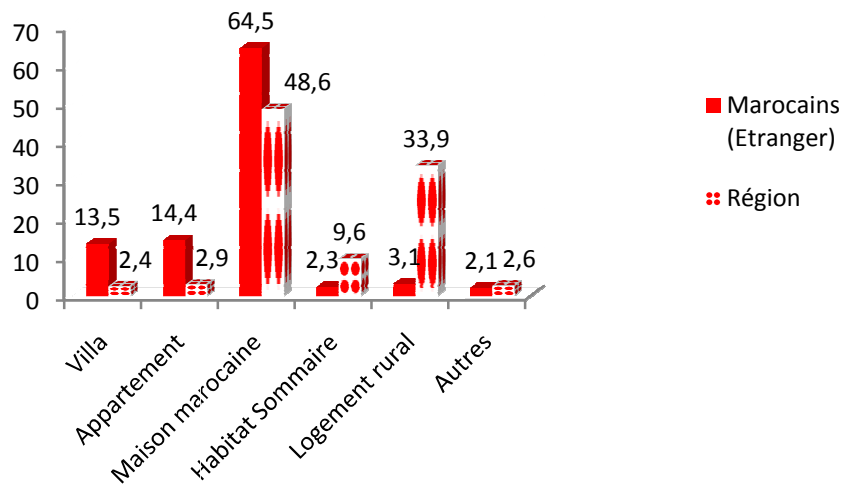
habitent dans des villas (14,5%) ou des appartements (15,5). Ces deux types d'habitat ne sont pas représentés en milieu rural.

Tableau n°22 : Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence (%)

Type de logement	Marocains (Etranger)			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Villa	14,5	0,0	13,5	4,6	0,2	2,4
Appartement	15,5	0,0	14,4	5,7	0,0	2,9
Maison marocaine	65,3	54,3	64,5	71,4	24,8	48,6
Habitat Sommaire	2,3	2,6	2,3	13,4	5,5	9,6
Logement rural	0,3	42,2	3,1	1,8	67,3	33,9
Autres	2,2	0,9	2,1	3,1	2,1	2,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Graphique n°16 : Répartition des ménages selon le type de logement (%)



Source : RGPH 2004

2. Le statut d'occupation du logement

La comparaison des structures de l'ensemble des ménages de la région et des ménages dirigés par des marocains en provenance de l'Etranger, selon le statut d'occupation, tableau n° 23, montre qu'en général ces derniers accusent un grand retard en matière d'acquisition de logements (67,4% des ménages dirigés par des marocains de retour de l'Etranger sont propriétaires de leurs logements contre 75,3% pour l'ensemble des ménages de la région).

La location constitue le moyen d'accès au logement pour une part importante des ménages dirigés par des marocains en provenance de l'Etranger, soit 21,0% de ces ménages. Alors que les ménages de la région qui sont locataires ne représentent que 12,1%.

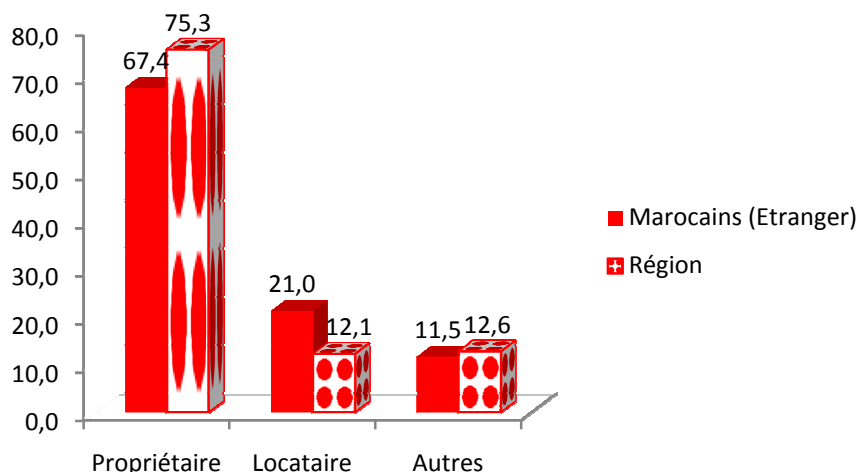
En fin, la part des ménages dirigés par des marocains en provenance de l'Etranger logés gratuitement ou occupant des logements de fonction est légèrement inférieure à celle de l'ensemble des ménages de la région (11,5% et 12,6% respectivement).

Tableau n°23 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement et le milieu de résidence (%)

Statut d'occupation	Marocains (Etranger)			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Propriétaire	66,1	85,3	67,4	62,2	89,0	75,3
Locataire	22,5	0,9	21,0	23,2	0,4	12,1
Autres	11,3	13,8	11,5	14,6	10,6	12,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Graphique n°17 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation (%)



Source : RGPH 2004

3. Equipements du logement

Les équipements de base comprennent l'eau potable, l'électricité, le raccordement à un réseau public d'évacuation des eaux usées, ainsi que la cuisine et autres sanitaires.

Les ménages dirigés par des marocains en provenance de l'Etranger sont relativement mieux desservis que le reste des ménages de la région.

Pour ce qui est de l'approvisionnement en eau potable, près de neuf ménages dirigés par des marocains en provenance de l'Etranger sur dix (89,0%) disposent de l'eau potable par raccordement à un réseau public d'eau potable. Cette part dépasse largement la moyenne régionale qui est de 44,9%.

Selon le milieu de résidence, le taux de branchement s'élève à 94,1% en milieu urbain et à 18,1% en milieu rural. Ces parts dépassent les

moyennes régionales par milieu de résidence (77,2% et 11,2% respectivement).

Les ménages gérés par des marocains en provenance de l'Etranger sont mieux desservis en électricité que le reste des ménages de la région. 93,5% occupent des logements reliés au réseau public d'électricité contre 67,8% au niveau de l'ensemble des ménages de la région. Cette proportion s'élève à 94,7% en milieu urbain et à 76,7% en milieu rural (respectivement 78,3% et 57,0% au niveau régional).

La part des ménages dont le chef est un marocain ayant résidé à l'Etranger avant de venir s'installer dans la région et qui habitent des logements raccordés au réseau public d'évacuation des eaux usées s'élève à 85,4%. Cette proportion est largement supérieure à celle enregistrée pour l'ensemble des ménages de la région (38,2%).

Selon le milieu de résidence, d'énormes disparités sont observées en ce qui concerne le raccordement des logements occupés par les migrants à un réseau public d'évacuation des eaux usées. En effet, si pour le milieu urbain 90,8% des ménages habitent des logements raccordés au réseau national, la situation en milieu rural reste très critique, dans la mesure où seulement 11,2% des ménages migrants bénéficient de ce service.

Pour ce qui est des autres équipements du logement, les cuisines sont disponibles pour la majorité des ménages (96,2% en milieu urbain et 96,6% en milieu rural). 97,8% des logements disposent des toilettes (98,5% en milieu urbain et 87,9% en milieu rural). En outre, 69,4% de ménages disposent d'un bain moderne ou d'une douche (73,0% en milieu urbain et 19,8% en milieu rural).

Comparés à l'ensemble des ménages de la région, on note un net avantage des ménages migrants en matière d'équipement des logements et de l'accès aux infrastructures de base puisque tous les indicateurs des ménages dirigés par des marocains en provenance de

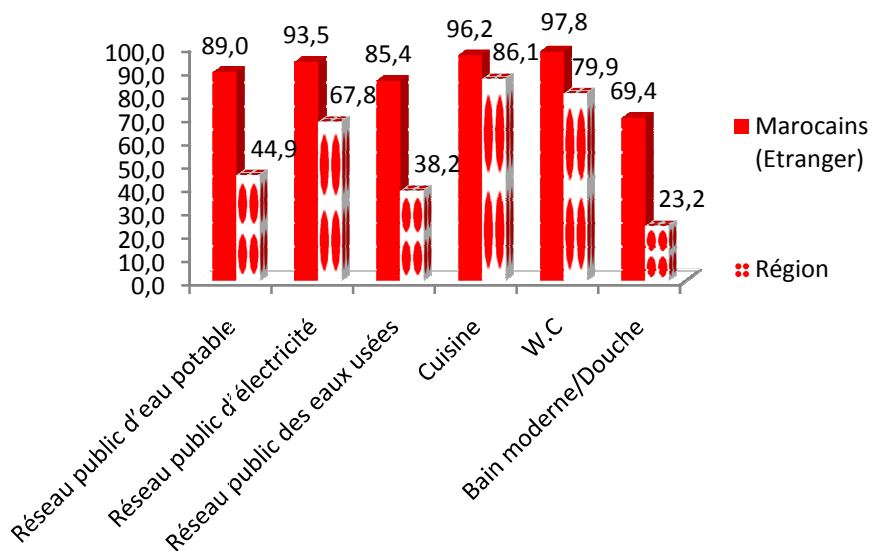
l'Etranger dépassent nettement ceux enregistrés pour l'ensemble des ménages de la région.

Tableau n°24 : Ménages selon les équipements du logement (%)

Equipements	Marocains (Etranger)			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Réseau public d'eau potable	94,1	18,1	89,0	77,2	11,2	44,9
Réseau public d'électricité	94,7	76,7	93,5	78,3	57,0	67,8
Réseau public des eaux usées	90,8	11,2	85,4	73,3	1,7	38,2
Cuisine	96,2	96,6	96,2	89,9	82,1	86,1
W.C	98,5	87,9	97,8	95,0	64,3	79,9
Bain moderne/Douche	73,0	19,8	69,4	41,7	3,9	23,2

Source : RGPH 2004

Graphique n°18 : Ménages selon les équipements du logement (%)



Source : RGPH 2004

Conclusion

Le retour des marocains de l'Etranger est un phénomène relativement nouveau puisque plus de la moitié de cette population a rejoint la région durant la période intercensitaire (1994-2004) et presque 80 % se sont installés dans la région après 1984.

Ils sont concentrés dans la province de Kénitra et surtout en milieu urbain.

La population marocaine en provenance de l'étranger est composée, à majorité, de personnes d'âge appartenant aux groupes compris entre 35 et 54 ans. Cette catégorie représente des gens qui ont reçus une formation à l'Etranger ou qui ont fait un capital et reviennent au pays pour travailler et investir.

Les personnes âgées représentent eux aussi une part relativement importante, avec toutefois un net avantage pour les hommes. Ce qui montre que la migration vers l'Etranger a été dans le passé réservée presque exclusivement aux hommes.

Les marocains en provenance de l'Etranger sont en général bien alphabétisés. Leur taux d'analphabétisme est de 16,5%, ce qui représente le tiers de celui enregistré au niveau régional (47,7%). Ils contiennent aussi une part importante des diplômés du supérieur par rapport à la moyenne régionale.

Les actifs occupés marocains en provenance de l'Etranger sont relativement mieux intégrés professionnellement que le reste des actifs occupés de la région. En effet, près d'un actif occupé sur quatre exerce en tant que responsable hiérarchique, cadre supérieur ou membre de professions libérales (25,3%). Le secteur le plus attractif des marocains en provenance de l'Etranger est celui de l'«administration, éducation, santé, ...».

Il est à signaler à ce niveau l'importance de la participation des marocains en provenance de l'Etranger en matière de création d'emplois. Le poids des employeurs représente six fois celui enregistré pour l'ensemble de la population active occupée régionale.

Pour ce qui est des conditions d'habitat, les marocains en provenance de l'Etranger sont relativement mieux installés que le reste de la population régionale. Ils occupent des logements de haut et moyen standing, pour la plupart d'entre eux, et qui sont relativement mieux desservis par les réseaux publics que le reste des ménages de la région.

ANNEXE STATISTIQUE

Tableau n°1A : Population régionale selon le sexe, les grands groupes d'âge et le milieu de résidence

Age	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
moins de 15 ans	30,0	28,2	29,1	35,1	34,7	34,9	32,9	31,8	32,4
15 à 59 ans	62,9	63,9	63,4	58,6	58,4	58,5	60,4	60,8	60,6
60 ans ou plus	7,0	7,7	7,4	6,2	6,9	6,5	6,6	7,2	6,9
ND	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Tableau n°2A : Taux d'analphabétisme régional selon le sexe et l'âge

Tranches d'âge	Masculin	Féminin	Total
10-14 ans	15,7	25,2	20,4
15-24 ans	27,9	50,9	39,4
25-34 ans	32,5	60,7	46,7
35-49 ans	42,3	71,7	57,1
50 ans ou plus	59,7	89,3	74,7
Total	35,2	60,1	47,7

Source : RGPH 2004

Tableau n°3A : Population régionale alphabétisée selon le sexe, les langues lues et écrites et le milieu de résidence

Milieu	sexe	Langues lues et écrites			Total
		Arabe seul	Arabe et Français	Autres	
Urbain	Masculin	24,2	56,7	19,1	100,0
	Féminin	22,7	57,4	19,9	100,0
	Total	23,5	57,0	19,5	100,0
Rural	Masculin	45,9	47,8	6,3	100,0
	Féminin	43,5	51,9	4,6	100,0
	Total	45,2	49,0	5,8	100,0
Ensemble	Masculin	34,1	52,6	13,3	100,0
	Féminin	29,4	55,6	15,0	100,0
	Total	32,3	53,8	13,9	100,0

Source : RGPH 2004

Tableau n°4A : Population régionale âgée de 10 ans et plus selon le niveau scolaire, le sexe et le milieu de résidence

Niveau scolaire	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	E	M	F	E	M	F	E
Néant	18,7	40,6	29,9	47,1	75,9	61,3	34,7	59,9	47,4
Préscolaire	3,6	0,5	2,0	6,5	0,2	3,4	5,3	0,3	2,8
Primaire	33,2	24,7	28,8	29,5	18,2	23,9	31,1	21,1	26,1
Collégial	20,5	16,6	18,5	11,5	4,3	7,9	15,4	9,9	12,6
Secondaire	15,7	11,5	13,5	3,9	1,1	2,5	9,0	5,8	7,4
Supérieur	8,4	6,2	7,3	1,5	0,3	0,9	4,5	3,0	3,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Tableau n°5A : Population régionale âgée de 10 ans et plus selon le diplôme, le sexe et le milieu de résidence

Diplôme	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	E	M	F	E	M	F	E
Fondamental	39,7	30,8	35,1	21,0	9,1	15,1	29,1	18,9	24,0
Secondaire	6,6	4,8	5,7	1,3	0,3	0,8	3,6	2,3	3,0
Supérieur	4,6	3,2	3,9	0,6	0,2	0,4	2,3	1,6	1,9
Formation prof.	2,3	1,7	2,0	0,3	0,1	0,2	1,2	0,8	1,0
Sans diplôme	46,8	59,4	53,3	76,7	90,4	83,5	63,7	76,3	70,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Tableau n°6A : Population active occupée régionale selon les branches d'activité, le sexe et le milieu de résidence

Branche d'activité	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	E	M	F	E	M	F	E
Agriculture, forêt et pêche	8,7	8,2	8,6	75,1	84,1	76,8	50,4	52,8	50,9
Mines	0,2	0,0	0,2	0,3	0,0	0,2	0,3	0,0	0,2
Industrie	15,3	20,2	16,4	3,7	5,6	4,1	8,0	11,6	8,8
Eau, électricité et énergie	0,9	0,3	0,7	0,1	0,0	0,1	0,4	0,1	0,3
B.T.P	12,6	0,7	9,9	5,9	0,4	4,8	8,4	0,5	6,8
Commerce	24,0	9,2	20,8	7,2	1,6	6,1	13,5	4,7	11,7
Transport et communication	6,6	1,6	5,5	2,3	0,2	1,9	3,9	0,8	3,3
Services	13,4	29,0	16,9	3,6	6,5	4,1	7,3	15,7	9,0
Administration, éducation, santé,...	18,3	30,9	21,1	1,9	1,7	1,8	8,0	13,7	9,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Tableau n° 7A : Population active occupée régionale selon la profession principale, le sexe et le milieu de résidence

Profession principale	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Résponsables, cadres supérieurs et membres des professions libérales	5,4	5,1	5,3	0,2	0,1	0,2	2,1	2,2	2,1
Cadres moyens et employés	20,5	35,7	23,8	2,6	1,9	2,5	9,2	15,7	10,6
Commerçants et intermédiaires financiers	16,5	6,2	14,2	5,1	1,3	4,4	9,3	3,4	8,1
Exploitants agricoles, de pêche et forêts	2,1	0,3	1,7	22,5	5,6	19,3	15,0	3,4	12,6
Artisans et ouvriers artisanaux	30,1	23,0	28,5	9,9	6,3	9,2	17,4	13,2	16,5
Ouvriers et manoeuvres agricoles	4,4	3,7	4,3	50,7	76,4	55,7	33,6	46,5	36,2
Conducteurs de machines	5,6	0,5	4,5	2,4	0,3	2,0	3,6	0,4	2,9
Manouvres non agricoles et petits métiers	15,3	25,5	17,6	6,6	8,0	6,8	9,8	15,2	10,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004



المنذوبية السامية للتخطيط

HAUT - COMMISSARIAT AU PLAN

DIRECTION REGIONALE
Gharb - Chrarda - Béni Hssen

Tél : +212 (0)5 37 32 91 10
Fax : +212 (0)5 37 32 91 18
+212 (0)5 37 35 58 20

E-mail : kenitra_hcp@yahoo.fr